

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : ASA 37/010/2009 – ÉFAI

14 mai 2009

AU 126/09 Disparition forcée

SRI LANKA Stephen Sunthararaj (h), défenseur des droits humains

Le 7 mai, Stephen Sunthararaj a été enlevé par cinq hommes vêtus d'uniformes militaires et portant des pistolets tandis qu'il circulait à bord de la voiture de son avocat dans la capitale sri-lankaise, Colombo. Il avait été libéré quelques heures auparavant sans inculpation après avoir été détenu par la police, et personne n'a eu de ses nouvelles depuis lors. Amnesty International craint qu'il n'ait été victime d'une disparition forcée en raison de ses activités de chef de projet au sein du Centre pour les droits humains et le développement à Colombo.

Stephen Sunthararaj a été arrêté près de son bureau le 12 février à Colombo par un groupe de militaires, avant d'être placé en détention aux mains de la police. Il a été détenu sans inculpation jusqu'au 7 mai, date à laquelle il a été remis en liberté sans faire l'objet de poursuites pénales car il n'existait aucun élément permettant de l'accuser d'une quelconque infraction. Au moment de son enlèvement, il circulait dans la voiture de son avocat avec sa femme et ses deux enfants lorsque deux hommes à moto lui ont barré la route afin de le contraindre à s'arrêter. Une camionnette blanche s'est alors positionnée à côté de son véhicule. Cinq hommes vêtus en uniformes militaires et portant des pistolets en sont sortis, l'ont traîné dehors et l'ont forcé à monter dans la camionnette. L'un des ravisseurs a pris les clés de la voiture dans laquelle Stephen Sunthararaj et sa famille circulaient, puis s'est enfui à bord de la camionnette.

Des policiers de Cinnamon Gardens, une banlieue de Colombo, ont conduit la voiture et ses passagers à leur poste de police, où ils ont enregistré les dépositions de l'avocat et de l'épouse de Stephen Sunthararaj. Aucune enquête n'a été ouverte.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

En juin 2008, le Groupe de travail des Nations unies sur les disparitions forcées ou involontaires du Conseil des droits de l'homme [ONU] s'est inquiété du grand nombre de disparitions forcées relevées récemment au Sri Lanka. Cet organe a été informé de 212 « disparitions » en 2008 et a fait part de sa préoccupation à l'idée que bien d'autres cas ne soient pas signalés par craintes de représailles. Les autorités sri-lankaises ont continué de nier l'ampleur du phénomène des disparitions forcées et n'ont mené aucune enquête indépendante.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en cingalais, en tamoul ou dans votre propre langue) :

- déclarez-vous inquiet pour la sécurité de Stephen Sunthararaj, qui a été enlevé par des hommes en uniforme militaire le 7 mai ;
- exhortez les autorités sri-lankaises à diligenter sans délai une enquête impartiale sur son enlèvement afin de déterminer où il se trouve, et à traduire en justice tous les responsables présumés ;
- priez-les instamment de veiller à ce que les défenseurs des droits humains puissent poursuivre leurs activités légitimes sans crainte de faire l'objet de manœuvres de harcèlement ou d'intimidation.

APPELS À :

Président de la République :

His Excellency the President Mahinda Rajapaksa

Presidential Secretariat

Colombo 1

Sri Lanka

Fax : +94 11 2446657

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Président,*

Président de la Cour suprême du Sri Lanka :

Hon. Sarath N. Silva

Chief Justice

Supreme Court of Sri Lanka

Superior Courts Complex

Colombo 12

Sri Lanka

Fax : +94 11 2435446

Formule d'appel : *Dear Chief Justice, / Monsieur,*

Ministre de la Défense :

Gotabhaya Rajapaksa

Ministry of Defence

Ministry of Defence, Public Security, Law and Order

15/5, Bauddhaloka Mawatha,

Colombo 03,

Sri Lanka

Fax : +94 11 254 1529

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

Inspecteur général de la police :

Jayantha Wickramaratne

Inspector General of Police

Sri Lanka Police

Headquarters

101/1 Kew Road

Colombo 2

Sri Lanka

Fax : + 94 11 244 6174

Formule d'appel : *Dear Inspector General, / Monsieur,*

COPIES aux représentants diplomatiques du Sri Lanka dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 25 JUIN 2009, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.